

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS384

présenté par
M. Issindou, rapporteur

ARTICLE 6

A l'alinéa 53, substituer aux mots :

« Son conseil d'administration »,

les mots :

« Le conseil d'administration du fonds »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel